

N° de RG :

Cabinet n° :

Nom et prénom de la personne protégée :

REQUÊTE AUX FINS DE PRELEVEMENTS DE FONDS

Nom et prénom du tuteur des cotuteurs auteurs de la requête :

Je sollicite / nous sollicitons l'autorisation de prélever au nom du/de la majeur/e protégé/e, sur le (désigner le compte, livret ou autre placement, son numéro, l'établissement bancaire)

– la somme de : (montant à prélever)

ou

– la somme de (montant) par (désigner la périodicité : mois, trimestre, semestre)

Cette somme est nécessaire pour :

couvrir les besoins courants du/de la majeur/e protégé/e que j'évalue / nous évaluons à :
(montant du déficit mensuel - joindre un budget prévisionnel annuel)

assurer les dépenses ponctuelles suivantes :
(désigner la nature de chaque dépense et son montant)

(autres affectations éventuelles à préciser et chiffrer)

La somme à prélever sera versée sur le compte du/de la majeur/e protégé/e ouvert auprès de (établissement) sous le numéro (n° du compte bancaire à créditer)

Je joins / nous joignons à la requête :

un relevé actualisé du compte sur lequel prélever les fonds et du compte à créditer,

un état mensuel du budget du majeur protégé et les justificatifs des principaux postes de charges et ressources s'il s'agit de couvrir un déficit du budget,

les justificatifs (devis, etc.) des dépenses à engager s'il s'agit d'assurer de dépenses nouvelles.

Fait le

Signature du tuteur des cotuteurs:

ORDONNANCE

N° de Minute

Nous,, Juge des Tutelles au tribunal judiciaire de CAEN
assisté(e) de....., Greffier,

Vu la requête qui précède

Vu les dispositions des articles 496 et 505 du code civil ,

Autorisons la requête ci-dessus présentée, qui apparaît conforme aux intérêts du majeur protégé

Rejetons la présente requête pour le motif suivant :

Disons qu'il nous sera rendu compte de l'exécution de la présente ordonnance dans le prochain compte de gestion.

Rappelons que l'exécution provisoire de la présente décision est de droit ;

Disons que la présente ordonnance sera notifiée à :

Fait au tribunal judiciaire de Caen, le

Le Greffier

Le juge des tutelles

Tribunal Judiciaire de Caen

Service de la Protection des Majeurs 11 Rue Dumont D'Urville CS 45257 14052 CAEN CEDEX 4

Téléphone : 02 50 10 11 50 - Mél : tutelles.tj-caen@justice.fr